

CHARTE DE THESE DE DOCTORAT

Annexe I: Règles de présentation générale d'une thèse

I- Format et présentation

Le texte est saisi sur ordinateur. Il est préconisé d'utiliser un logiciel largement diffusé.

Il doit être justifié : les lignes seront toutes de la même longueur pour permettre des marges régulières.

Le format imposé pour le texte et recommandé pour les illustrations est le format A4 (210 x 297 mm). Pour permettre une bonne lecture, il est indispensable de :

- Choisir un caractère times new roman d'une taille suffisante : 12 points.
- Taper le texte avec un interligne de 1,5.
- Laisser une marge de 2,5 cm à gauche et à droite, 1,5 cm minimum en haut, 2 cm minimum en bas, pour permettre une bonne reliure et une bonne reprographie
- Utiliser une imprimante avec suffisamment d'encre, de couleur noire, afin d'obtenir une clarté et une lisibilité optimales.
- Ne pas utiliser de spirale pour relier la thèse.

Le choix du recto et/ou recto-verso est laissé à l'appréciation des intéressés. En cas de recto-verso, numérotter les pages impaires sur le recto, et les pages paires sur le verso.

II -Structure du document

Couverture et page de titre

La couverture, dessus et dessous, doit être rigide, de couleur claire pour permettre sa reprographie.

La page de titre doit être identique à la couverture. Elle doit mentionner :

- Le nom de l'université et celui de l'U.F.R où est soutenue la thèse.
- Le type de doctorat (doctorat de l'université, doctorat en médecine...) ainsi que la discipline dans laquelle est soutenue la thèse (qui n'est pas nécessairement celle du directeur) .
- Le nom de l'auteur.
- La date de soutenance.
- Le titre de la thèse.
- Le nom du directeur de la thèse.
- Les noms des membres du jury.

Prévoir un emplacement pour l'année et pour le numéro qui sera attribué à la thèse par la bibliothèque.

Autres éléments de signalement

Le dos de la couverture doit contenir :

- Le résumé en français est obligatoire.
- Le titre et le résumé en anglais sont recommandés ([les résumés en arabe et en anglais sont obligatoires en médecine et pharmacie](#)).
- Les mots clés.
- L'intitulé et l'adresse de l'unité ou du laboratoire où la thèse a été préparée.

Graphiques, tableaux, diagrammes, cartes

Les symboles (par exemple, chiffres ou lettres romaines dans les diagrammes) ou les tracés au trait (par exemple, pointillés ou croisillons en cartographie) sont les modes d'illustration qui ressortiront le mieux.

Pages surdimensionnées

Il peut arriver que les cartes, tableaux, graphiques, etc. soient supérieurs au format A4. Le surdimensionnement complique considérablement la reprographie. Si vous ne pouvez l'éviter, en procédant par exemple à une réduction par photocopie, veillez à ce que ce type de document soit parfaitement plié.

Nom de l'auteur

C'est le nom sous lequel sera signalée la thèse, il ne doit pas varier. Pour qu'il n'y ait pas de confusion possible entre les nom et prénom de l'auteur, en particulier dans le cas des noms étrangers, le prénom sera tapé en minuscules.

Titre de la thèse

Une thèse est d'autant mieux diffusée qu'elle est aisément repérable. Il est donc important que le titre apporte une information précise et pertinente. Chaque mot significatif du titre est indexé et interrogeable dans la base de données.

Avant-propos, dédicaces et remerciements

Ils sont disposés sur la page suivant celle du titre.

Table des matières, sommaire

La table des matières est la liste des titres de chapitres (divisions et subdivisions avec leur numéro), accompagnés de leur numéro de page. Le sommaire est un résumé de la table des matières.

La **table des matières est placée de préférence en début de document**, après la page de titre et les remerciements. Si elle est très longue, elle peut être remplacée par un sommaire à cette place, et reportée en fin de document.

Notes

Les notes explicatives sont données en bas de la page concernée.

Numérotation des pages

La pagination doit commencer dès la page de titre (la couverture ne compte pas), être continue sur l'ensemble des différents tomes, englobant annexes, illustrations, tableaux, bibliographie *etc.*

Références bibliographiques

Les documents cités dans le corps du texte ou donnés comme information bibliographique supplémentaire sont énumérés dans une liste dite " Bibliographie ".

Le candidat présentera les différentes sources auxquelles il a eu recours d'une manière claire, cohérente, ordonnée et conforme aux usages de la discipline, que son directeur de thèse pourra lui indiquer. Il peut aussi prendre conseil auprès de la bibliothèque.

Les éléments de la bibliographie sont classés par ordre alphabétique d'auteur ou de titre pour les publications anonymes ou par ordre d'apparition dans le texte, selon l'usage de la discipline.

Ils sont repérés dans le texte par un numéro placé sur la ligne entre parenthèses après le nom, mot ou phrase qu'il concerne, qui renvoie en bas de la page.

III- Nombre d'exemplaires à remettre

Le candidat doit remettre dix (10) exemplaires de la thèse, et vingt (20) résumés ; plus une version électronique (CD- ROM), au moment du dépôt en vue de la soutenance.

Après la soutenance, et après avoir intégré les modifications recommandées par les membres du jury, il doit remettre dix (10) exemplaires ainsi qu'une version électronique corrigées.